



COMMISSION DES FINANCES **REUNION DU 18 JUIN 2020**



PRESENTS :

Mrs Christian LAVAL, Maurice PEILLON, Guy PALLANCHE, Gilbert ROSSET, Jean Paul PEROTTO
Vérificatrices aux Comptes invitées pour information : Monique MIFSUD
Indisponible : Mme Marion DI RUZZA

OBJECTIFS :

- ✓ Indications sur la situation actuelle de de notre Trésorerie.
- ✓ Propositions à soumettre lors de la prochaine réunion mensuelle du CD 69
- ✓ Calendrier de nos futures réunions 2020.

DOCUMENTS EXAMINES:

Les documents qui nous sont remis par notre Trésorier Général sont :

- ✓ situation bilantielle,
- ✓ résultats,
- ✓ comptes généraux,
- ✓ comptes auxiliaires.

La pandémie COVID-19 a bien sûr eu des incidences dans nos activités sportives et donc au niveau de nos situations comptables. Pour l'essentiel :

- La suppression de nos Championnats Départementaux nous a privé de nos recettes habituelles sur inscriptions (environs 30 K €)
- En suivi, nous avons épargné les frais relatifs aux indemnités et frais sur Championnats Départementaux (env. 6 K€) et aux financements des Championnats de Région et de France (env.30 K€)
- L'absence de Championnats et l'arrêt de nos concours ont stoppé la prise de licences et, à ce jour, notre effectif est en baisse de 360 licences (dont 46 Jeunes) avec 4475 adhérents soit un manque de rentrées de l'ordre de 12 k€
- Le Crédit Mutuel nous a proposé le report sans intérêt de deux mensualités du Crédit Siège (sympa mais nous aurions pu faire face normalement)
- S'agissant d'une situation comptable intermédiaire, amortissements et travaux d'inventaires n'ont pas encore été chiffrés (alors que nous avons déjà financé et donc en stocks les tenues destinées aux France 2020 mais qui seront utilisées en 2021).
- Notre compte de résultats présente une marge favorable (mais très provisoire) de 24,9 K€
- Notre trésorerie disponible est de 97,5 K€ pour l'instant.

PROPOSITIONS A SOUMETTRE EN REUNION DU C.D. 69

- Les inscriptions 2020 aux Championnats par équipes de Clubs peuvent être chiffrées à un maximum de 6K€. Ces inscriptions constitueront un avoir pour les Clubs concernés au titre de 2021 –

Approbation du C.D. ?

- Il a été souligné que le Compte rendu de notre A.G. 2019 n'a pas encore été diffusé et ne le sera peut être que le jour de la nouvelle A.G ; nous demanderons alors sa ratification bien que sa lecture risque de ne pas pouvoir en avoir été faite correctement !

A ce niveau, il est rappelé que la révision du cout de la licence à hauteur de 9€ a été écartée par nos Clubs , avec un chiffre revu semble t-il à 5€ mais non acté clairement.

La Commission propose de ramener cette **majoration à 2€ pour 2021** (équivalent de la majoration fédérale) **avec révision éventuelle** pour la suite du mandat selon incidence précise de la crise sanitaire et/ou selon d'autres circonstances dues aux diverses structures fédérales.

Approbation du C.D. ? Information urgente des Clubs – Proposition pour le futur à soumettre en A.G. -

- Cette année, notre Département ne présentera pas d'Equipe au TROPHEE DES VILLES. C'est donc une économie de l'ordre de 1.800 € déplacement compris que nous souhaitons utiliser comme suit :
 - Totalité ou plus grande partie affectée aux Soignants COVID
 - Gratuité des inscriptions au Championnat du Rhône Triplettes Mixtes 2020 avec maintien des Indemnités habituelles pour les Equipes présentes le Dimanche matin (voir avec le Club accueillant pour les indemnités d'arbitrage)

Approbation du C.D. ?

- Cagnotte des premiers G.P. séniors-Mixtes-Vétérans—Versée par les joueurs et évaluée à 308€-

Confirmer son devenir ?

- Le dernier tiers sur licences (env. 25 K€) à reverser à la Région et au Siège Fédé est facturé par note financière après notre arrêté annuel et donc réglé et comptabilisé à N+1- Il est émis le vœu de constituer une provision sur N.

Avis du C.D. ?

PROCHAINES REUNIONS DE LA COMMISSION FINANCES

- Samedi 24 Octobre 2020 –9H30 –Lieu à déterminer -Réunion des Membres de la Commission avec Vérificatrices aux Comptes si disponibles
- Samedi 7 Novembre 2020 –9H30- Lieu à déterminer - Contrôle de nos Vérificatrices aux Comptes

ATTENTION : Notre Assemblée Générale du 21 NOVEMBRE 2020 devra rechercher deux nouveaux Vérificateurs aux Comptes pour les deux années suivantes.

Jean Paul PEROTTO

Responsable de la Commission des Finances

FFJPJ du RHONE / Métropole de LYON

06.62.00.34.09